

Glossaire des mots utilisés dans le cadre des travaux

Acteurs : Individus ou groupe d'individus, porteurs d'intentionnalités sur un territoire. Il existe différents types d'acteurs: élus, institutionnels, entreprises, syndicats et organisations socioprofessionnelles, associations, techniciens, citoyens. Les acteurs ne sont pas seulement des entrepreneurs, des décideurs ou des "responsables" comme on les appelle communément. Toute personne qui agit et peut avoir une influence sur le territoire est considérée comme acteur, qu'elle exerce des activités d'ordres professionnel, politique, social, environnemental, culturel, etc. L'acteur dispose d'une capacité de choix : il peut suivre ou ne pas suivre, adhérer ou refuser selon ses idées ou ses intérêts. Sa marge de manœuvre est plus ou moins grande par rapport au conditionnement général dans lequel il se situe.¹

Cohérence territoriale : Ambition à trouver une cohérence intégrant différentes dimensions : historique, géographique, culturelle, économique, sociale, environnementale

Clusters : Un cluster est "un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires" (Porter, 1999). Le "cluster" est donc un regroupement d'entreprises faisant partie souvent d'un même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont ancrées dans un territoire ou localisées géographiquement. Ce regroupement permet aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs grâce notamment aux « externalités » qu'il suscite.

Diagnostic de territoire : Le diagnostic territorial est un dispositif d'analyse du territoire, visant à le caractériser à l'interne ou vis-à-vis de son environnement, à identifier ses acteurs et leurs stratégies. Il s'intègre dans un processus répondant à une aspiration, un attendu de développement, dans le cadre d'un projet afin de définir une ambition, une mission, une vision. Il est une première étape.

Diagnostic stratégique : Identification des ressources mobilisables et analyse de leur pertinence au regard des objectifs recherchés.

Décentralisation : Elle consiste à transférer des compétences de l'État aux collectivités territoriales élues, ainsi que les moyens financiers, fiscaux et administratifs correspondants. Voir : www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/.../qu-est-ce-que-decentralisation.html

Dimension culturelle du territoire : Maîtrise de l'espace, fondée sur des façons de faire traditionnelles, pour permettre à la communauté de vivre. Dimension qui resurgit aujourd'hui. Sans oublier la dimension identitaire : être d'ici et pas d'ailleurs, voir la dimension religieuse : territoire "creuset".

Enjeux : Ce qui revêt un caractère important, susceptible d'être gagné ou perdu sur un territoire. Le projet peut contribuer à sa prise en compte.

Externalités (effets externes) : Il y a externalité, ou effet externe, quand les possibilités de production d'une firme dépendent du choix fait par une ou plusieurs autres entreprises (effet externe de production) ou avec les choix faits par d'autres individus (externalité de consommation). En présence d'effets externes, les techniques de production d'une firme ou les modes de consommation d'un individu affectent les comportements des autres firmes ou individus. Ces externalités sont inévitables : elles sont le produit nécessaire des interdépendances entre acteurs économiques. Par ailleurs, ces externalités sont justement extérieures aux transactions marchandes et elles échappent au marché.

Externalités négatives : La pollution est le terme qu'on emploie habituellement pour désigner les externalités négatives : lors du processus de production, une firme rejette des produits polluants qui affectent négativement l'activité des agriculteurs ou des pêcheurs, par exemple.

Externalités positives : Un exemple d'externalité positive a été proposé par l'économiste britannique Meade (Prix Nobel en 1977) : "supposons qu'un verger, planté de pommiers, jouxte le terrain d'un apiculteur. Les abeilles de ce dernier vont butiner les fleurs du verger voisin. Le miel qu'elles produisent est de bonne qualité et se vend cher. Les fleurs des pommiers constituent pour le propriétaire du verger, un output qu'il cède

1

Nous renvoyons là à l'ouvrage d'H. Gumuchian, E. Grasset, R. Lajarge, E. Roux, 2003.

gratuitement à son voisin puisqu'il ne peut pas faire payer les abeilles (on dit que l'usage des fleurs est inappropriable). Pour l'apiculteur, les fleurs constituent un input gratuit : l'apiculteur bénéficie gratuitement du sous-produit de la culture des pommiers qu'est le pollen car il est dans l'impossibilité d'identifier les fleurs que les abeilles ont butinées et dans l'impossibilité de leur indiquer quelles fleurs butiner; il ne peut donc pas payer le propriétaire du verger ». Il y a effet externe positif car une entreprise (dans le cas présent l'apiculteur) profite gratuitement de l'activité d'une autre (la culture des pommiers).

Innovation : Processus par lequel, à partir d'une idée originale, un système développe un produit, un procédé, un service prenant en compte les différents aspects qui conditionnent sa mise en œuvre, c'est-à-dire les moyens techniques, financiers, commerciaux et humains.

Milieu innovateurs : Un milieu est « un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel... (et) attaché à un système de production localisé, c'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles ». Donc, une approche par les milieux insiste sur le fait que les entreprises et les initiatives sont enracinées dans leur environnement.

Gouvernance : Dans l'usage devenu le plus courant, ce terme se rapporte aux relations entre les dirigeants et les dirigés, notamment entre l'État et la société civile. En France, trois thèmes sont concernés par cette notion : - les rapports entre les pouvoirs locaux et la société civile, les conditions de partenariat entre le secteur public et le secteur privé, la participation des citoyens à l'action publique par l'intermédiaire de la consultation, de la concertation ou de la co-construction. Ce dernier thème a acquis beaucoup d'importance dans la loi et la pratique, notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Logiques d'acteurs : Façon d'être d'un acteur qui s'explique et se traduit par un ensemble de représentation et de pratiques dans une trajectoire professionnelle ou personnelle. Certaines logiques d'acteurs s'inscrivent dans le cadre d'un projet partagé, avec des rôles différents.

Mobilisation des ressources : Elle passe par différentes phases : Identification, conservation, restauration, transformation, valorisation, reproduction. Elle combine des approches publiques et privées dans le cadre de modes de gouvernance territoriales permettant la mise en évidence et la mobilisation des ressources au service du développement du territoire. Les stades de mobilisation de la ressource passent du sous-emploi, au plein emploi des ressources.

Paniers de biens et de services : ensemble de ressources territoriales (patrimoine, environnement, produits du terroir, accueil ...) qui après mobilisation dans un processus de patrimonialisation peuvent générer des produits leader pouvant jouer le rôle de locomotive et de dynamisation des autres activités du territoire. Ils sont choisis et sélectionnés par les acteurs.

Projet de territoire : Processus global de mobilisation combinant la définition d'objectifs précis et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, sur la base d'enjeux et des systèmes de valeurs partagées. Il comprend différentes étapes : diagnostic, prospective, contractualisation et évaluation. À la différence des projets de l'aménageur, de l'architecte, de l'ingénieur, la notion de projet de territoire n'est pas physique. Elle procède avant tout de l'action prospective : regarder devant, imaginer l'avenir, affronter l'inconnu, choisir des scénarios et des contenus. Le projet de territoire est dynamique et permanent, il comporte quatre dimensions : une vision de futur partagée par les acteurs et citoyens ; une volonté collective d'y parvenir ; un système de valeurs partagées ; des axes stratégiques majeurs à moyen terme validés par les acteurs.

Prospective : Regard sur l'avenir destiné à éclairer l'action présente. « *La prospective, c'est l'art de fonder la décision non sur le prolongement des données du passé, mais sur les hypothèses qu'on peut légitimement faire quant à l'avenir* », E.Pisani. - Prospective exploratoire : Exercice prospectif qui vise à explorer les futurs possibles, à partir d'une analyse du passé (rétrospective) pour repérer les tendances lourdes d'évolution et d'une analyse du présent pour identifier les facteurs de changement. F Goux-Baudiment - Prospective normative : Exercice de prospective qui vise à définir le cheminement permettant d'atteindre un objectif à venir voulu, soit à partir du présent vers le futur, soit à partir du futur vers le présent. F Goux-Baudiment - Prospective stratégique: L'anticipation mise au service de l'action stratégique et du projet. M. Godet - Prospective territoriale : Déclinaison de l'une ou de l'autre des formes précédentes de prospective, appliquée à l'avenir d'un territoire. Prospective :

néologisme dû à Gaston Berger (1946), combinant le projet (l'intention, le souhait) et la perspective (l'environnement, le probable), pour imaginer un futur possible (Futuribles : Hughes De Jouvenel). À la différence du forcasting, foreseeing (futurologie, discours sur les futurs), la prospective est conçue en France comme étroitement liée à l'action. Méthode pour organiser l'anticipation, selon des objectifs qui peuvent être variés : prévision experte, veille, débat participatif, aide à la décision... La prospective produit des représentations et des informations... sur le futur. Elle complète les autres moments de l'action : diagnostic, construction du projet, conduite du projet, évaluation, dans un cycle raisonnablement permanent.

PTCE : Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

Ressources territoriales : Éléments matériels ou immatériels dont dispose le territoire pouvant être source de développement. Ces ressources sont diverses humaines, naturelle, souterraine, patrimoniale et culturelle. Elles peuvent être spécifiques, dédiées aux lieux et propres au territoire (ex. : Arganier, thym, huile d'olive, artisanat d'art ...) ou génériques, mobilisables partout, surtout sur d'autres territoires.

Société civile : Ensemble des citoyens dans la diversité de leurs appartenances professionnelles et sociales, qui constituent la société et qui expriment leur initiative et leur volonté de participation à travers des organisations, associations et structures très diversifiées ayant pour finalité de concourir à la poursuite d'objectifs à caractère économique, social, culturel, éducatif, sportif, humanitaire, civique ou autre, ne ressortissant pas directement à la sphère politique ou étatique.

Système d'acteurs : Ensemble d'acteurs porteurs de rôles partagés, susceptibles de s'inscrire dans un projet global, nécessitant un portage et un pouvoir de décision. Il est porteur d'une marge de manœuvre susceptible de s'inscrire dans une organisation collective.

Stratégie : Ensemble d'actions ordonnées permettant d'atteindre des objectifs, avec une mobilisation et une combinaison optimale des moyens.

Territoires de projet : Territoire susceptible de servir de cadre à un projet. Territoire dans lequel peuvent être insérés ou construits un ou plusieurs projets qui peuvent en changer l'histoire, la nature ou l'ambition de développement.

Vocation des territoires : Récepteurs de projets, les territoires ont vocation à en être, l'expression de ceux qui y habitent. Ils sont des lieux d'équilibre ou de confrontation de projets différents. L'analyse et les arbitrages garantissent le choix le plus approprié pour conserver, ajuster ou changer la vocation d'un territoire.